

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 178-2018
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.542

Déposée le: 03.09.2018

Motion de groupe: Oui
Motion de commission: Non
Déposée par: PS-JS-PSA (Dunning, Biel/Bienne) (porte-parole)
Les Verts (Grupp, Biel/Bienne)
pvl (Stocker, Biel/Bienne)
Cosignataires: 27

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 06.09.2018

N° d'ACE: du
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –



A quand une prise en considération de la volonté de la population concernant l'axe ouest du contournement ouest ?

Le 31 août 2018, le Conseil-exécutif, par le biais du conseiller d'Etat Christoph Neuhaus, a communiqué les résultats de la comparaison technique entre le projet définitif du contournement ouest de Bienne par l'A5 et le projet alternatif du comité « Axe ouest : pas comme ça ! ».

Si les conclusions du rapport semblent a priori claires, elles sont pourtant fortement contestées par le comité « Axe ouest : pas comme ça ! » et une partie de la population de l'agglomération biennoise. En effet, les spécialistes mandatés pour examiner les deux projets ne seraient pas impartiaux car ils ont participé au projet de base. Autre point relevé, le dialogue avec la population biennoise et nidowienne ne sera mené qu'après la publication du rapport et est ainsi ressenti comme un exercice alibi puisqu'il sera basé uniquement sur de potentielles améliorations du projet de base.

Le Conseil-exécutif est prié de donner des renseignements sur l'affaire suivante relative au canton :

1. Le Conseil-exécutif est-il d'avis que les résultats du rapport sont neutres ?

2. Pourquoi le Conseil-exécutif n'a-t-il pas envisagé de mandater des spécialistes entièrement indépendants face aux projets concernant l'axe ouest du contournement de Bienne ?
3. Pourquoi le Conseil-exécutif ne s'est-il pas entretenu avec les parties concernées, tel que le conseil municipal biennois l'avait proposé, avant de rendre son rapport public ?
4. Quel est l'objectif de l'exercice de dialogues avec les populations biennoise et nidowienne, les 13 et 17 septembre et pourquoi le Conseil-exécutif n'a-t-il pas attendu le dialogue avec la population avant de rendre son rapport ?
5. Le Conseil-exécutif pense-t-il pouvoir exécuter les propositions d'amélioration évoquées lors de ces séances de dialogue ?
6. Le Conseil-exécutif pense-t-il que les propositions d'amélioration évoquées lors de ces séances de dialogue auront la capacité de rassembler la population, le canton et la Confédération autour du projet définitif ?
7. Le Conseil-exécutif est-il prêt à poursuivre son projet de base malgré une importante opposition provenant de la population de l'agglomération biennoise ?
8. Ou le Conseil-exécutif a-t-il l'intention de mettre au vote consultatif le projet afin de prendre en compte les intérêts de la population de l'agglomération biennoise, qui rappelons-le, est la première concernée par les conséquences de ce projet ?

Motivation de l'urgence : Le projet de contournement autoroutier fait face à de vives oppositions depuis plusieurs années déjà, il est temps de clarifier les intérêts avant d'initier les premiers travaux prévus initialement en 2020.

Destinataire

- Grand Conseil